

votre doctrine soit un remède spirituel pour le peuple de Dieu; qu'ils soient les coopérateurs de notre Ordre; afin que, méditant sa loi nuit et jour, ils croient ce qu'ils auront lu, et enseignent ce qu'ils auront cru.

S'il n'est aucun prêtre à qui ces choses ne s'adressent, que penserons-nous de ceux qui, revêtus du nom et du pouvoir des curés, ont la charge de directeurs des âmes, en vertu de leur dignité et comme par une sorte de contrat?

Ces prêtres doivent être classés en quelque sorte parmi les pasteurs et les docteurs que le Christ a donnés afin que les fidèles ne soient plus de petits enfants flottants et ballottés à tout vent de doctrine au milieu de la méchanceté des hommes; mais que, agissant avec vérité dans la charité, ils croissent au milieu de tout en celui qui est notre tête, le Christ.

(A suivre.)

Ordinations

Dimanche dernier, le 14 mai, dans l'église de Notre-Dame de Lévis, Sa Grandeur Mgr l'Archevêque a fait les ordinations suivantes:

PRÊTRISE: MM. Th.-J. McLaughlin, *du diocèse de Portland*; J.-Th. Côté, *du diocèse de Pembroke*; Alfred-H. Martel, Alfred Laflamme, St-Georges-Th. Bégin, *du diocèse de Québec*.

Feu l'abbé F.-X. Delâge

M. l'abbé Delâge, ancien curé de Chambord, est décédé le 10 mai, à Saint-Roch de Québec, à l'âge de 68 ans.

Né à Charlesbourg le 17 mars 1837, il fit ses études au séminaire de Québec, et fut ordonné prêtre le 22 février 1863. Durant les quatre années suivantes, il fut vicaire à Saint-Thomas de Montmagny, à l'Islet et à Saint-Joseph de la Beauce.

En 1867, il fut nommé curé à Sainte-Anne de Chicoutimi. Ce territoire du Saguenay paraissait alors bien éloigné du reste du monde, tant les communications étaient difficiles à cette époque.

Quatre ans plus tard, en 1871, M. Delâge était transféré à la cure de la Pointe-Bleue, qu'on appelle aujourd'hui Roberval